

COFFREUR BOISEUR

Fiche FAST n° **03-01-14** | (30/10/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : procède à la construction ou à la rénovation d'ouvrages de génie civil et bâtiments réalisés au moyen de boisages (moules en bois sur mesure) dans lesquels il insère les armatures métalliques, noyées dans une masse de béton armé ; son domaine d'intervention concerne essentiellement des ouvrages de génie civil (pont, barrage, galerie, tunnel...) ; peut aussi réaliser des moules pour éléments préfabriqués (poteaux, escaliers ou panneaux).

Peut travailler en galeries, tunnels cf. fiche → Boiseur Galerie

- D'après les indications du chef d'équipe, des plans, des croquis ou sur son initiative, prévoit la quantité de béton, de bois, de matériaux nécessaire à la réalisation des boisages ; doit avoir des connaissances en géométrie, dessin et métrage.
- Trace, scie (avec scie circulaire) et ajuste les pièces en bois puis les assemble (clouage, vissage) ; les formes demandées sont parfois très complexes.
- Met en place le coffrage (peut assister la manutention du coffrage par la grue, peut percer le béton ou couper des fers en attente).
- Installe les armatures en acier dans le coffrage ; place et cale les fers.
- Assure l'étanchéité du coffrage avec des bandes adhésives.
- Pulvérise ou applique à la brosse un démoulant sur le coffrage.
- L'ensemble est maintenu en place le temps du séchage par des étais, barres de métal réglables.
- Participe généralement au coulage (réception, vibration, réglage et lissage du béton).
- Emploie des machines vibrantes portatives (MVP) : scie circulaire, aiguille vibrante, perforateur, tronçonneuse à disque).

- Décoffre en faisant attention à le garder intact et à ne pas abîmer le coffrage qui pourra être réutilisé.
- Peut travailler en hauteur: échafaudage fixe ou roulant; PEMP.



Exigences

- Co-activité : travaux en galerie
- Contrainte Physique : Forte ; Moyenne
- Contrainte posturale : toutes positions
- Esprit Sécurité
- Horaire de travail : heures supplémentaires (coulage béton, respect de délais), posté (2x8, 3x8), nuit
- Intempérie
- Mobilité physique : dénivellation, terrain accidenté
- Température extrême: (forte chaleur - grand froid)
- Travail en Equipe
- Travail Hauteur
- Travail Galerie/Tunnel
- Travail à proximité voie circulée : galerie, tunnel
- Vision adaptée au poste : champ visuel, vision pénombre (galerie, tunnel)

Accident du travail

- Agression par agent chimique : contact, projection, inhalation (ciment, adjuvant, huile...)
- Chute de hauteur : échafaudage, PEMP...
- Chute de plain-pied : dénivellation, surface glissante, encombrement
- Chute d'objet : matériau, matériel, outil
- Contact avec animal/rongeur/insecte: morsure, piqûre et souillure par déjection animale
- Contact électrique
- Déplacement en ouvrage étroit : heurt de structure

- Eboulement/effondrement : galerie, terrain
- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant : disceuse, scie...
- Port manuel de charge
- Projection particulaire : corps étrangers, particule, poussière
- Renversement par engin/véhicule : chantier, galerie
- Ruine d'échafaudage : mauvaise stabilisation

Nuisances

- Agent biologique : leptospirose , hépatite A (galerie, tunnel, égout...)
- Béton spécial: nanoparticules; fumées de silice (fluidifiant), nanotubes de carbone (résistance légèreté)
- Bruit
- Gaz de combustion/échappement : NO₂, CO (galerie, tunnel)
- Huiles minérales : démoulage
- Huile végétale: démoulage
- Manutention manuelle charge
- Poussière ciment
- Poussières végétales : bois
- Rayonnement ionisant: naturel (radon: travail en galerie)
- Rayonnement non ionisant: rayonnement optique naturel (soleil)
- Vibrations main-bras

Maladies professionnelles

- Affections causées par les ciments : dermite eczématiforme, blépharite, conjonctivite [8]
"Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse [36]
"Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles provoquées par les poussières de bois [47] "Tableau MP INRS
- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57]
"Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69]
"Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS

Actions préventives

Mesures organisationnelles

- AUTORISATION DE CONDUITE: PEMP
- BRUIT
- DECHET - GESTION: tri sélectif, conditionnement, stockage, évacuation.
- RISQUE BIOLOGIQUE: évaluation risque dans le DUE (galerie, tunnel, égout)
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS : plan de secours, liste secouristes opérationnels.
- PENIBILITE: Intégration de la pénibilité au travail au sein du document unique....(Voir Guide Actions Préventives)
- RAYONNEMENT IONISANT: radon: dans les zones à risque, métrologie de l'activité volumique du radon
- TEMPÉRATURE EXTRÊME

Mesures techniques

- BRUIT
- CHUTE DE HAUTEUR : la prévention collective sera toujours privilégiée à la protection individuelle : garde-corps ou, à défaut, harnais de sécurité. Echelles d'accès conformes et stabilisées. Voies de circulation suffisantes (passerelles), équipées de protections antichutes
- DECHET - GESTION: Implantation de dispositifs d'évacuation (goulotte reliée à une benne de collecte)
- ECLAIRAGE SUR CHANTIER (galerie, tunnel).
- ECHAFAUDAGES: montage et démontage assurés par du personnel formé
- INSTALLATION HYGIENE DE VIE (IHV): local, emplacement en véhicule aménagé comprenant des installations sanitaires (vestiaire, cabinet d'aisance, lavabo, douche), un réfectoire sur le lieu de travail ou à proximité dont l'entretien quotidien est assuré
- MACHINES OUTILS PORTATIF ELECTROMECHANIQUE OU PNEUMATIQUE: notice d'instruction en Français, vérification à la réception (réglage de la scie circulaire)
- MANUTENTION MANUELLE AIDES : appareils et accessoires de levage adaptés : grue de chantier (panier pour manutention des étais), camions de livraison équipés de grues auxiliaires
- POUSSIERE FUMEE: pour les travaux en galerie, tunnel, mettre en place une ventilation mécanique forcée par apport d'air neuf.
- ORGANISATION PREMIERS SECOURS
- RAYONNEMENT IONISANT: radon: dans les zones à risque, métrologie de l'activité volumique du radon (au-delà de 1000 Bq/m³: cf: travaux rayonnements ionisants).
- RISQUE ELECTRIQUE CHANTIER : disjoncteur différentiel haute sensibilité 30 mA
- SUBSTITUTION AGENT CHIMIQUE DANGEREUX : remplacement des huiles minérales par huile ou cire végétale.
- TEMPERATURE EXTREME: pour limiter les effets de la chaleur: prévoir de l'eau potable

fraîche (au moins 3 litres par personne)

- VIBRATION MAINS-BRAS: utilisation de béton auto plaçant pour les coffrages qui permet la suppression de l'aiguille vibrante

Mesures humaines

- CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE (CACES : (PEMP)
- EPI : casque avec lunettes de protection intégrées, chaussures ou bottes de sécurité, gants, PICB (Protection Individuelle Contre le Bruit), vêtement de travail : combinaison ou 2 pièces veste /pantalon (haute visibilité pour travaux souterrain), vêtements de protection contre les intempéries.
- FORMATION INFORMATION BRUIT
- FORMATION INFORMATION DES RISQUES SANTE/SECURITE DES SALARIES
- FORMATION A L'ELINGAGE : gestes et signaux de commandement au grutier.
- FORMATION MAINTIEN ACTUALISATION DES COMPETENCES SST
- FORMATION UTILISATION / MONTAGE ECHAFAUDAGE
- HABILITATION ELECTRIQUE : B0-H0, branchement et utilisation du matériel électroportatif
- FORMATION/SENSIBILISATION A LA MANUTENTION : PRAP - ADAPT métier
- HYGIENE CORPORELLE/VESTIMENTAIRE : spécifiques aux risques biologiques (travaux souterrain), entretien des EPI (bottes - mycoses -).
- NOTICE DE POSTE: information des salariés: risque chimique (ciment, béton spécial, huiles...).
- PENIBILITE: L'employeur consigne dans une fiche (modèle sera défini par arrêté): les conditions de pénibilité auxquelles le salarié est exposé.....(Voir Guide Actions Préventives)
- TEMPÉRATURE EXTRÊME

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mot-clés

BETON, BOIS, BRUIT, CIMENT, COFFRAGE, COFFREUR, COFFREUR BOISEUR, HUILE, HUILE MINERALE, MANUTENTION, MANUTENTIONS ET POSTURES, PERFORATEUR, POSTURE, SCIE, TMS, TRONCONNEUSE, VIBRATION, VIBRATIONS DU MEMBRE SUPERIEUR